Communiqué

Pour diffusion immédiate

Les ventes des médicaments brevetés au Canada augmentent d'un taux record; les investissements en R-D pharmaceutique demeurent historiquement faibles

Le 17 août 2016 — Ottawa (Ontario) — Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

L'honorable Jane Philpott, ministre fédérale de la Santé, a déposé aujourd'hui le *Rapport annuel 2015* du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) auprès des greffiers de la Chambre des communes et du Sénat.

Le CEPMB est un organisme indépendant qui possède des pouvoirs quasi judiciaires. Il protège les intérêts des consommateurs canadiens en s'assurant que les médicaments brevetés ne sont pas vendus au Canada à des prix excessifs et en fournissant aux intervenants de l'information sur les prix, les coûts et l'utilisation, afin de les aider à prendre en temps opportun des décisions éclairées en matière d'établissement de prix, d'achat et de remboursement.

Le Rapport annuel 2015 présente des données détaillées sur les activités de réglementation du CEPMB, la mesure de conformité des brevetés aux Lignes directrices du Conseil sur les prix, les ventes et les tendances observées au niveau des médicaments brevetés au Canada, notamment des comparaisons internationales des prix, les tendances observées au niveau de l'ensemble des dépenses en médicaments et les dépenses en matière de recherche et développement (R-D) pharmaceutique.

Les faits en bref

- Les prix canadiens de médicaments brevetés demeurent au troisième rang des prix les plus élevés parmi les sept pays de comparaison du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, ceux-ci étant seulement inférieurs aux prix en Allemagne et aux États-Unis.
- En 2015, les ventes de produits médicamenteux brevetés ont augmenté pour atteindre 15,2 milliards de dollars par rapport à 13,8 milliards de dollars en 2014, égalant ainsi le record de la plus forte hausse des ventes de médicaments brevetés dans l'histoire du Canada.
- Les antiinfectieux généraux, y compris des traitements très efficaces contre l'hépatite C, ont accaparé 15,8 % de la croissance des ventes en 2015, soit une augmentation de 49,9 % par rapport à 2014.
- En 2015, les investissements en recherche et développement rapportés s'élevaient à 4,4 % des recettes tirées des ventes chez tous les brevetés pharmaceutiques, soit une augmentation par rapport à 4,3 % en 2014, mais bien en deçà de l'engagement de l'industrie visant un taux de 10 %. Il s'agit également du taux le plus faible parmi les pays auxquels le Canada se compare aux fins d'établissement des prix.
- À la fin de l'année 2015, 93 enquêtes étaient en cours relativement à des prix de médicaments brevetés possiblement excessifs.
- Cinq engagements de conformité volontaire ont été acceptés en 2015, et des recettes excessives de plus de 7 millions de dollars ont été remboursées par les brevetés au gouvernement du Canada, en plus de réductions de prix.

Liens connexes

• Rapport annuel 2015 (Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés)

- 30 -

Contact

Sofie McCoy-Astell Gestionnaire, Communications Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

613-960-9728

Sofie.McCoy-Astell@pmprb-cepmb.gc.ca

ATS (appareil de télécommunication pour malentendants) – 613-957-4373

Suivez-nous sur Twitter : <a>@PMPRB_CEPMB



